

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 9 janvier 2017 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers: Jean-Yves Pagé, Serge Gauthier et Rhéal Giroux.

Absences motivées : Serge Villeneuve, Claude Joubert et Yohan Cardinal.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame la mairesse, Françoise Giroux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 12 décembre 2016 et des assemblées extraordinaires du 19 décembre 2016.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire – Voir rapport " Suivi des dossiers "
  - 6.5 Des conseillers
7. Finances
  - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 10261 à 10289 au montant de 23 857.93 \$ et les prélèvements numéro 1769 à 1782 au montant de 10 012.94 \$, adoption des comptes à payer au 31 décembre 2016 montant de 6 172.46 \$ et des salaires payés pour un montant de 28 600.41 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
  - 11.1 Renouvellement 2017 avec PG.
  - 11.2 Renouvellement 2017 avec CCH.
  - 11.3 Renouvellement assurances Groupe Ultima.
  - 11.4 Subvention au Club de l'Âge d'Or de Fassett.
  - 11.5 Reconduction du rôle d'évaluation 2014-2015-2016 jusqu'en 2019.
  - 11.6 Offre de service pour financement en vertu des règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08.
  - 11.7 Refinancement par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08.
  - 11.8 Octroi d'un contrat de mini-étude pour projets prioritaires – TECQ 2014-2018.
  - 11.9 Autorisation de signatures pour le refinancement des règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08 au montant de 1 110 300.00 \$.
  - 11.10 Demande du Club Quad Papineau.

11.11 Engagement de Jean Perreault pour la préparation d'un dossier pour l'agrandissement du périmètre urbain

12. Varia

13. Questions posées par les membres

14. Levée de l'assemblée

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la mairesse, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 19h35.

#### **2017-01-001**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **2017-01-002**

#### **Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2016**

Il est proposé par Serge Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 décembre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **2017-01-003**

#### **Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2016**

Il est proposé par Rhéal Giroux que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 décembre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **2017-01-004**

#### **Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2016**

Il est proposé par Rhéal Giroux que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire (BUDGET) du 19 décembre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

#### **► PAROLE À L'ASSISTANCE**

#### **► RAPPORT**

##### **- De l'inspecteur en bâtiment**

Voir rapport.

##### **- De l'inspecteur municipal**

Voir rapport.

##### **- Du directeur des incendies**

Voir rapport.

##### **- Du maire**

Voir rapport " Suivi des dossiers ".

##### **- Des conseillers**

Voir rapport.

**2017-01-005**

**Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 31 décembre 2016 et des salaires payés pour un montant de 28 600.41 \$.**

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-12-2016 AU 31-12-2016) payés par les chèques numéros 10261 à 10289 au montant de 23 857.93 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1769 à 1782 pour un montant de 10 012.94 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2016 : 28 600.41 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Certificat de fonds suffisants**

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

---

Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Aucune.

► **SUIVI DES DOSSIERS.**

Voir tableau.

**2017-01-006**

**Renouvellement 2017 avec PG.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale à renouveler le contrat d'entretien et soutien des logiciels avec PG Solutions pour l'année 2017 au coût de 8 520.00 \$ taxes en sus.

- Fournisseurs, comptabilité, taxations et paies (5 795.00 \$ taxes en sus)
- AccèsCité (1 850.00 \$ taxes en sus)
- Unité d'évaluation en ligne (875.00 \$ taxes en sus)

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-007**

**Renouvellement 2017 avec CCH.**

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu;

QUE le Conseil municipal autorise la Directrice générale à renouveler l'abonnement annuel aux Publications CCH Ltée pour l'année 2017

- Règlements concernant les municipalités du Québec (574.00\$ taxes en sus)
- Code des municipalités, lois principales et complémentaires (436.00\$ taxes en sus)

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-008**

**Renouvellement assurances Groupe Ultima.**

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale à renouveler le contrat avec le groupe Ultima pour l'année 2017 pour un montant de 12 044.00 \$ taxes incluses. Les risques couverts sont:

- La Municipale
- La Municipale automobile
- Bris des machines
- R.C. complémentaire
- Ass. Accident pompiers

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-009**

**Subvention au Club de l'Âge d'Or de Fassett.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett accorde à titre de subvention annuelle, l'utilisation gratuite du local et de la télévision.

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-010**

**Reconduction du rôle d'évaluation 2014-2015-2016 jusqu'en 2019.**

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu;

QUE La municipalité de Fassett maintien la reconduction du rôle d'évaluation 2014-2015-2016 pour les trois prochaines années, soit jusqu'en 2019.

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-011**

**Offre de service pour financement en vertu des règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08.**

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu;

QUE la Municipalité de Fassett accepte l'offre qui lui est faite de **CAISSE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION** pour son emprunt par **billets** en date du 18 janvier 2017 au montant de 1 110 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros **2006-06 et 2010-08**. Ce billet est émis au prix de 100.00 CAN pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billet, échéant en série de **cinq (5)** ans comme suit :

102 500 \$	2.39000 %	18 janvier 2018
104 800 \$	2.39000 %	18 janvier 2019
107 200 \$	2.39000 %	18 janvier 2020
110 000 \$	2.39000 %	18 janvier 2021
685 800 \$	2.39000 %	18 janvier 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèques à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires pré-autorisés et celui-ci;

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-012**

**Refinancement par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08.**

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Fassett souhaite emprunter par billet un montant de 1 110 300 \$ :

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
2006-06	185 600 \$
2010-08	399 900 \$
2010-08	524 800 \$

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduits;

QU' un emprunt par billet au montant de 1 110 300\$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et la Directrice générale;

QUE les billets soient datés du 18 janvier 2017;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursé comme suit;

<b>2018</b>	<b>102 500 \$</b>
<b>2019</b>	<b>104 800 \$</b>
<b>2020</b>	<b>107 200 \$</b>
<b>2021</b>	<b>110 000 \$</b>
<b>2022</b>	<b>112 300 \$ (à payer en 2022)</b>
<b>2022</b>	<b>573 500 \$ (à renouveler)</b>

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de Fassett émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 18 janvier 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-013**

**Octroi d'un contrat de mini-étude pour projets prioritaires – TECQ 2014-2018.**

ATTENDU QU' il faut déterminer les priorités d'amélioration du système d'approvisionnement en eau potable et du système de traitement des eaux usées à présenter à la TECQ 2014-2018 ;

ATTENDU QUE Christian Thibault fait déjà notre plan d'intervention de l'eau potable, des eaux usées et de la chaussée ;

ATTENDU QU' il nous a fait une soumission pour la mini-étude ;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu ;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise la Directrice générale à octroyer le contrat à Christian Thibault pour une mini-étude pour projets prioritaires – TECQ 2014-2018 au montant de 4 450.00 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-014**

**Autorisation de signatures pour le refinancement des règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08 au montant de 1 110 300.00 \$.**

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour le refinancement des règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08, au montant de 1 110 300.00 \$ la Caisse Desjardins de la Petite-Nation a soumissionnée à un taux plus avantageux ;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise la mairesse, Françoise Giroux et la Directrice générale, Diane Leduc à signer pour et au nom de la Municipalité de Fassett, tous documents requis pour le refinancement des règlements d'emprunt numéros 2006-06 et 2010-08 au montant de 1 110 300.00 \$ auprès de la Caisse Desjardins de la Petite-Nation.

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-015**

**Demande du Club Quad Papineau.**

ATTENDU QUE le Club Quad Papineau désire obtenir l'autorisation de créer un sentier quad hivernal sur la piste cyclable de la route 148;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec doit donner son accord ;

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett statuera sur une décision à la suite de la réception de la réponse du Ministère des transports du Québec.

Adopté à l'unanimité.

**2017-01-016**

**Engagement de Jean Perreault pour la préparation d'un dossier pour l'agrandissement du périmètre urbain.**

ATTENDU QUE dans l'ancien schéma d'aménagement de la MRC Papineau il y avait une clause concernant le dézonage de la montée Fassett ;

ATTENDU QUE cette clause n'apparaîtra plus dans le nouveau schéma d'aménagement de la MRC Papineau ;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement n'a pas été approuvé au conseil des maires de décembre 2016 ;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement sera adopté à la séance du conseil des maires dans 2 mois ;

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu ;

QUE le conseil municipal de Fassett accepte d'engager monsieur Jean Perreault pour la préparation d'un dossier à présenter à la MRC Papineau pour l'agrandissement du périmètre urbain, moyennant un montant de \_\_\_\_\_ \$.

Province de Québec  
Municipalité de Fassett  
Adopté à l'unanimité.

**Varia**

**2017-01-017**

**Levée de l'assemblée**

21h00 Il est proposé par Serge Gauthier que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Françoise Giroux**  
**Présidente d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**